

Une rencontre improbable

Lors d'une suspension d'audience, des **lycéens venus de Kourou** pour assister au procès ont vécu **deux entretiens inattendus**. D'abord avec le **père de la victime**, le docteur Pradinaud, puis avec **le président de la cour et l'avocat général**.

Le président de la cour d'assises vient de suspendre l'audience. Un détail d'ordre procédural à régler. Dans la salle, les seuls spectateurs du procès sont les vingt élèves d'une classe de terminale en gestion et administration du lycée Élie-Castor. Ils sont venus de Kourou avec deux professeurs pour suivre

les débats. Pendant la suspension, ils bavardent discrètement dans la salle quand un homme s'arrête devant eux. Il s'agit du docteur Pradinaud, le père de la victime.

Vêtu d'un costume prune, le praticien arbore une chevelure blanche impeccablement retenue par un catogan. « Savez-vous qui était Élie Castor ? »,

demande-t-il aux lycéens assis en face de lui. Les réponses ne sont pas toutes positives. « Je l'ai bien connu, glisse le docteur, qui éveille la curiosité de ses jeunes interlocuteurs. Vous savez ce qu'il disait ? La Guyane aux Guyanais et les Guyanais au boulot ! » Éclats de rire des élèves.

Une lycéenne lui demande alors pourquoi il est assis aussi près des juges. Le docteur se tourne vers les deux enseignantes qui encadrent la sortie et lance, courtois : « Je peux parler avec les élèves ? » Un professeur, surpris, répond : « Oui, bien sûr. » Il se tourne vers les lycéens et décline son identité. « Je suis le père de la victime », indique-t-il d'une voix prévenante, comme pour ne pas brusquer les adolescents. Ces derniers restent bouche bée. Ils ne sont pas au bout de leurs surprises.

Un instant plus tard, ce sont le président de la cour et l'avocat

général qui se présentent devant eux. Après un temps d'hésitation, les questions fusent. « Venir dans une cour d'assises, ça pose les choses, explique Marie-Paule Lelong, leur professeur d'administration. Ils ne sont pas habitués à observer autant de rituels. » Ils ont toutefois été bien préparés.

En effet, le greffier de la cour d'assises s'est rendu jusqu'à Kourou pour s'entretenir pendant deux heures avec la classe. « L'an dernier, ils ont réalisé une exposition sur les questions de justice et on a travaillé sur les différentes juridictions », précise leur enseignante. De leur escapade à la cour d'assises, les élèves tireront une présentation qu'ils exposeront sur le site du lycée et dans leur centre de documentation. Néanmoins, avant de s'attaquer à ce travail, une autre épreuve les attend. Aujourd'hui et demain, ils vont plancher sur leur bac blanc.

T.F. ■



Les élèves d'une classe de terminale GA de Kourou échantent avec le président de la cour d'assises et l'avocat général / photo TF